

Grenoble

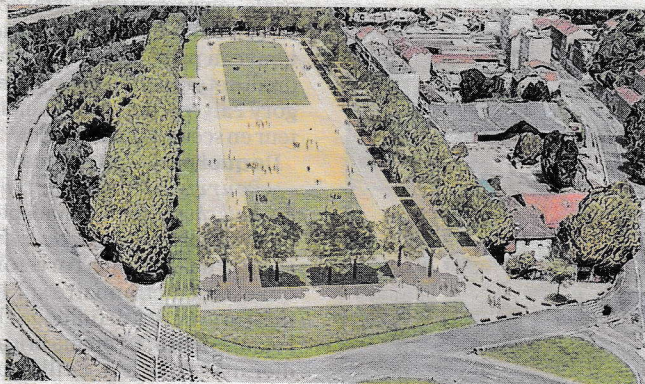
Esplanade : une concertation organisée dès ce 5 octobre

À partir de ce jeudi 5 octobre, la Ville lance une concertation publique sur l'aménagement de l'Esplanade et la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme intercommunal.

Le dossier de concertation ainsi qu'un registre d'expression seront tenus à la disposition du public en version numérique sur le site de la Ville de Grenoble et en version papier à l'Hôtel de ville de Grenoble, 11 boulevard Jean-Pain et à la Maison de quartier du centre-ville de Grenoble, 2 rue du Vieux Temple, aux heures habituelles d'ouverture au public. Pour répondre aux questions des habitants et présenter le projet, deux réunions publiques seront organisées au boulo-drome Yves-Giroud, 2 boulevard de l'Esplanade, les mardis 10 octobre et 7 novembre, à 19 heures. À l'issue de la concertation, le conseil municipal en arrêtera le bilan qui sera joint au dossier d'enquête publique relative au projet.

Un projet à 9,4 millions d'euros

L'ambition de la municipalité est de réaménager la grande esplanade d'ici 2027 pour



Vue d'architecte du projet final de réaménagement de l'Esplanade à Grenoble. Photo document Ville de Grenoble

constituer un nouvel espace public convivial en entrée de ville et en plaçant 15 000 habitants à proximité du centre-ville. La Grande esplanade doit être transformée en un nouveau parc urbain de 3 hectares. Le projet représente un investissement de 9,4 millions d'euros sur la Grande esplanade et le boulevard.

À l'échelle plus vaste du quartier, le projet urbain prévoit 853 nouveaux logements (dont 40 % de logements sociaux), essentiellement au niveau de la petite esplanade et de l'îlot Peugeot mais aussi dans le secteur sud. 400 places de stationnement seront maintenues sur

le secteur, dont 230 pour les riverains. De nouveaux services et équipements, y compris sportifs, seront implantés. L'offre commerciale sera renforcée, notamment du côté de la Porte de France et de l'îlot Peugeot. La Ville souhaite également transformer à terme la RN481 en un véritable boulevard urbain, avec une vitesse limitée et de nouvelles traversées piétonnes sécurisées. Une passerelle piétons-cycles doit venir connecter la Presqu'île à l'Esplanade. Un vaste espace piéton sera également créé au sud, au niveau de la Porte de France.

● **Albane Pommereau**